

## NAO 2013 Minis salariaux ESH

Dernière mise à jour : 30-01-2014

Echec des NAO 2013 à la Fédération des ESH :

Pour la deuxième année consécutive, les négociations sur les salaires minima de la branche des ESH se soldent par un échec. L'ensemble des organisations syndicales refusant de ratifier la dernière proposition du collègue employeur (+1.3% pour tous les coefficients pour 2011 et 2012 soit 0,65% par an).

Nous assistons à un dumping salariale très peu compatible avec la politique RSE souhaitée par nos employeurs.

Les salaires minis ESH